


**Ministère des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Régionale et de la Coopé-
ration au Développement**
Le Président Ndayishimiye reçoit en audience la Directrice Générale de l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD)


Le mardi 20 janvier 2026, le Chef de l'Etat Burundais, Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a reçu au Palais Ntare Rushatsi, Madame Nardos Bekele-Thomas, Directrice Générale de l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD).

A cette occasion, le Chef de l'Etat Burundais, Champion de l'Union Africaine pour l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, a rappelé que la jeunesse africaine

va demeurer au cœur de son mandat. Il a insisté sur la nécessité pour les jeunes de s'approprier l'Agenda Afrique 2063 et de contribuer activement au développement du continent, dans une année placée sous le thème de l'eau et de l'assainissement.

Au cours de cette audience, la Directrice Générale de l'AUDA-NEPAD a mis en lumière le rôle central de son agence dans le développement du continent africain. Elle a insisté sur l'importance

Dans cette Edition:

	page
Le Président Ndayishimiye reçoit en audience la Directrice Générale de l'Agence de développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD)	1
Le parti CNDD-FDD organise une prière d'actions de grâce	2
De retour du Botswana, la Première Dame du Burundi plaide pour le dialogue familial afin de prévenir les grossesses non désirées	2
Province de Burunga : le Premier Ministre invite les administratifs à lire et comprendre les lois régissant leurs fonctions	3
Assemblée nationale : la multiplication de groupements mobiles d'intervention rapide, une des innovations de la révision de la loi régissant la Police nationale	5
Sénat burundais : Vers la coopération dans le domaine de l'énergie entre le Burundi et le Royaume du Maroc	6
Le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement S.E Edouard BIZIMANA a reçu en audience une délégation Népalaise	6

tance de coordonner des projets continentaux dans des secteurs stratégiques tels que les infrastructures, l'énergie et la santé, en partenariat étroit avec la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement.

Cette rencontre a permis de renforcer la collaboration entre le Burundi et l'AUDA-NEPAD, tout en esquissant des perspectives prometteuses pour le développement du continent. (Présidence)

Le parti CNDD-FDD organise une prière d'actions de grâce



Le parti au pouvoir, CNDD-FDD, a organisé depuis le jeudi 22 janvier 2026, une prière d'action de grâce de trois jours, du 22 au 24 janvier 2026. Cet évènement vise à remercier Dieu pour les bienfaits accordés au parti durant l'année 2025 et à solliciter sa protection pour l'exercice 2026.

Les cérémonies ont débuté par une célébration eucharistique dirigée par l'Archevêque du diocèse catholique de Gitega, Monseigneur Bonaventure Nahimana, à la paroisse Saint François d'Assise de Magarama, dans le centre urbain de Gitega. Elles ont vu la présence des hautes autorités du pays, à la tête desquelles le Président de la République du Burundi, Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye ainsi que celles du même parti et de beaucoup de ses militants.

Dans son homélie, Mgr Bonaventure Nahimana a remercié le parti CNDD-FDD pour avoir organisé cette prière,

un signe qui témoigne fort que celui-ci a placé le Tout-Puissant avant tout. Mgr Bonaventure a demandé aux militants du parti CNDD-FDD de cultiver des valeurs telles que l'humilité, l'honnête, la compassion, la vérité et la justice. Mises en avant par tous ceux qui ont une portion du pouvoir, elles deviennent le tremplin de l'aboutissement à la vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060. Il a, à ce sujet, souligné que la reva- lorisatior de l'éducation de la jeunesse est un impératif. Cette éducation permettra aux jeunes de contribuer pleinement au développement du pays, faute de quoi la na-



tion s'exposerait à l'échec.

A cette occasion, Mgr Nahimana a émis le souhait de la primauté d'un Etat de droit afin que règnent dans le pays, la justice sociale et la paix qui sont des socles sûrs du développement tous azimuts du pays. (ABP)

De retour du Botswana, la Première Dame du Burundi plaide pour le dialogue familial afin de prévenir les grossesses non désirées

La Première Dame du Burundi S.E Madame Angeline Ndayishimiye est rentrée, le lundi 19 janvier 2026 en provenance d'une mission de travail au Botswana. Elle a indiqué qu'il s'agissait d'échanger des expériences avec la Première Dame du Botswana, Madame Kaone Tumalano Boko, sur le fonctionnement et les œuvres de l'Office de la Première Dame pour le Développement au Burundi (OPDD-Burundi) et ceux de la fondation botswanaise dirigée par cette der-

nière.

Selon Angeline Ndayishimiye, leurs échanges ont porté sur l'éducation des jeunes filles surtout en matière de la sexualité et la santé reproductive chez la femme depuis sa jeunesse. La fondation de la Première Dame du Botswana se charge parmi ses missions, de la prise en charge des filles-mères pour les encadrer, afin de garder l'espoir d'un avenir meilleur, les conseillers à adopter de bonnes



attitudes contre le vagabondage sexuel et prendre des initiatives de développement.

Dans son discours, la Première Dame du Burundi a rappelé que lors de sa mission de travail au Botswana, elle a visité l'hôpital appartenant à la fondation de la Première Dame de Botswana. Elle a dit qu'elle a vu les jeunes filles qui y sont hospitalisées ayant mis au monde des bébés. Certaines d'entre elles vivent avec le VIH/Sida ou sont victimes des infections sexuellement transmissibles (IST). La Première Dame du Burundi a échangé avec l'une ou l'autre et elle lui disait qu'il s'agissait de la troisième ou de la quatrième naissance. Elle a ajouté qu'à ce stade, elles peuvent désespérer car, elles sont rejetées par leurs parents et ne reçoivent pas de conseils pour rebâtir leur vie future. Des hommes malhonnêtes peuvent les utiliser comme

ils veulent surtout dans le vagabondage sexuel, les abus sexuels, la prostitution ou les autres mauvaises pratiques dévalorisant la dignité de la fille.

Partant de ces situations auxquelles elle a assisté, la Première Dame du Burundi a appelé le peuple burundais à développer la conversation familiale, le dialogue parent-enfant au foyer pour prévenir les filles des grossesses non désirées. Même si l'enfant porte une grossesse non désirée, les parents doivent s'asseoir ensemble, afin de trouver des mesures de rééducation et de réadaptation de la jeune mère célibataire et qui seront modèles aux autres enfants dans leur éducation sociale et comportementale.

Angeline Ndayishimiye a fait savoir qu'elle a découvert dans la culture du foyer botswanais, une coutume vestimentaire qui s'accompagne d'un message public connu par tout le monde. Une voile cachant les oreilles et une couverture cachant le coup et la poitrine. Cacher les oreilles veut dire que la femme mariée n'entend d'autres voix que celle de son mari et de son foyer. Il ne faut pas apporter des on-dit ou messages en provenance de l'extérieur du foyer. La couverture cachant le coup et la poitrine d'une femme signifie qu'aucun mot, secret ou dialogue du foyer ne sort de sa bouche ni des portes de son foyer ou de sa propre famille. C'est une bonne culture familiale et sociale de la femme botswanaise que tout le monde devrait adopter au foyer, en particulier la femme africaine. (Le Renouveau)

Province de Burunga : le Premier Ministre invite les administratifs à lire et comprendre les lois régissant leurs fonctions



Le lundi 19 janvier 2026, le Premier Ministre Monsieur Nestor Ntahontuye a tenu une réunion à l'endroit des administratifs nouvellement nommés de la province de Burunga. Cette réunion concernait surtout les administrateurs

communaux et leurs conseillers, les Chefs des différents départements au niveau provincial et communal, les Chefs des différents services ainsi que d'autres cadres des différents ministères. Il a invité tous ces cadres à lire, relire et comprendre différentes lois et décrets régissant leurs ministères surtout leurs fonctions car, il s'est avéré que peu ont pu lire ces lois.

Dans son discours, le Premier Ministre a indiqué que l'objectif de cette rencontre était de permettre aux autorités administratives, à tous les niveaux, de s'accorder sur la nouvelle organisation de l'administration provinciale et communale. L'objectif principal étant d'améliorer le service rendu au citoyen, en rapprochant les services essentiels à la population.

Les participants ont soulevé diverses préoccupations,

notamment sur la manière dont les différents services au niveau communal vont collaborer avec les ministères concernés et la question de l'harmonisation des salaires. Certains agents communaux et zonaux des différentes communes et zones sont rémunérés différemment selon les communes. Les équipements de travail insuffisants, la gestion et l'utilisation des cent millions de francs burundais alloués aux communes pour l'acquisition de bancs scolaires, ont été parmi les sujets soulevés par les participants à cette réunion.

Concernant l'achat des bancs scolaires, le Premier Ministre a mis en garde toute personne qui voudra faire des spéculations d'une manière ou d'une autre car, il n'y aura aucune tolérance à ce sujet. Concernant les Chefs de services et des Départements communaux et provinciaux qui n'ont pas encore été rémunérés depuis l'accession à leurs fonctions, il a répondu que cette question est connue et qu'elle sera résolue dans les meilleurs délais.

Concernant la collaboration entre les services, Nestor Ntahontuye a précisé que chaque service communal devra travailler en rendant compte à l'administrateur communal, tout en informant également le cabinet du Gouverneur de province. S'agissant des salaires, il a reconnu qu'il existe effectivement des disparités entre

les communes. A cet effet, le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique va étudier la question, afin d'aboutir à une harmonisation de salaires des agents communaux.

A propos du redéploiement pour combler le vide créé par ceux affectés dans d'autres secteurs, le Premier Ministre a déclaré que, comme pour les agents du secteur de l'éducation ou autres qui ont abandonné leur emploi, toutes les mesures doivent être prises en tenant compte de l'intérêt du service et dans le respect de l'efficacité. S'agissant du partage des équipements de travail tels que les véhicules et les motos, Nestor Ntahontuye a donné comme orientation de prioriser les services nécessitant une grande mobilité sur le terrain, notamment les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'élevage, qui devraient être dotés en priorité de véhicules. Les autres services seront équipés de motos. Pour ce qui est des ordinateurs, ils devront être partagés entre tous les services, tandis que ceux qui n'en disposent pas encore bénéficieront de nouvelles acquisitions.

Après la réunion, le Premier Ministre a effectué une visite guidée pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des bâtiments de l'Etat qui abritent différentes directions provinciales des ministères. (Le Renouveau)

Les travaux de réhabilitation des bâtiments publics vont bon train dans toutes les provinces



Le Premier Ministre burundais Monsieur Nestor Ntahontuye a clôturé le mardi 20 janvier 2026, sa série de tournées dans les cinq provinces du pays par une réunion au chef-lieu de Butanyerera.

Au cours de la réunion, le Chef du Gouvernement s'est dit globalement satisfait de l'avancement des travaux de réhabilitation des bâtiments publics destinés à abriter les directions provinciales, soulignant que les chantiers pro-

gressent bien sur l'ensemble du territoire. Cependant, il a constaté que certains bâtiments nécessitent encore des clôtures et des peintures, travaux qui n'ont pu être réalisés en raison de l'insuffisance des fonds initialement alloués.

Les cinq cent (500) millions de BIF débloqués pour ces opérations se sont en effet avérés insuffisants pour couvrir la totalité des besoins. Pour pallier ce déficit, le Premier Ministre a annoncé la prochaine étape : « Dans les jours à venir, les provinces seront invitées à établir de nouvelles listes de travaux prioritaires afin que les financements nécessaires puissent être débloqués. »

Le Gouverneur de Butanyerera, Monsieur Victor Segasago, a présenté un bilan détaillé pour sa province : treize (13) bâtiments, comprenant au total soixante-huit (68) bureaux, sont actuellement en réhabilitation, avec un taux d'avancement global d'environ 70%.

Au-delà des questions immobilières, le Premier Ministre a appelé les cadres provinciaux et communaux à faire

preuve de plus d'efficacité et à renforcer leur collaboration.

Le Chef du Gouvernement a également dévoilé des projets structurants en matière de décentralisation. Il a indiqué qu'une loi est en préparation pour étendre la décentralisation des tribunaux de résidence au niveau des zones, des tribunaux de grande instance au niveau des Communes, des Cours d'appel au niveau de toutes les provinces. D'autres institutions, comme la Regideso et l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR) promettant un rapprochement accru des services de l'État auprès des citoyens.

En réponse aux préoccupations des participants concernant l'affiliation des fonctionnaires affectés dans les Départements et Services communaux, le Premier Ministre a précisé que ces agents restent affiliés à leurs Ministères de tutelle. Concernant les cas d'affectations inappropriées, où des agents se retrouvent dans des domaines étrangers à leurs compétences, le Premier Ministre Ntahontuye a rassuré que Cela sera corrigé petit à petit, promettant des ajustements progressifs.

La réunion a également vu la participation du Ministre de la Santé Publique ainsi que les Secrétaires Permanents de différents Ministères. (RTNB)

Assemblée nationale : la multiplication de groupements mobiles d'intervention rapide,



Les Députés, en séance plénière présidée par Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe se sont réunis, le mardi 20 janvier 2026, pour analyser et adopter le projet de loi organique portant modification de la loi organique n°1/12 du 09 décembre 2021 portant missions, organisation, composition et fonctionnement de la Police nationale du Burundi.

Le Ministre de l'Intérieur ,du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique , qui était l'invité du jour, a indiqué dans l'exposé des motifs qu'au Burundi, la Police nationale du Burundi a vu le jour avec la loi organique n°1/023 du 31 décembre 2004 portant création, organisation, mission, composition et fonctionnement de la Police nationale du Burundi. Depuis lors, 20 ans se sont écoulées et la police nationale du Burundi a connu des évolutions tant au niveau structural, organisationnel que fonctionnel.

Monsieur Ndaruzaniye a précisé que la Police nationale du Burundi est pour le moment régie par la loi

organique n°1/27 du 09 décembre 2021 portant modification de la loi organique n°1/03 du 20 février 2017 portant missions, organisation, composition et fonctionnement de la Police nationale du Burundi. Cette loi consacre une structure déconcentrée organisée en commissariats régionaux, provinciaux et communaux. Il a ajouté que dans son article 331 alinéas 2, cette loi prévoit que le commissariat provincial comprend autant de commissariats communaux qu'il y a de communes dans chaque province. Par la suite, le Gouvernement a entamé une série de réformes de décentralisation visant à rapprocher les services publics de la population. Ces réformes ont abouti à la mise en place d'une loi organique n°1/05 du 16 Mars 2023 portant détermination et délimitation des provinces, des communes, des zones, de collines et/ou quartiers de la République du Burundi qui a permis le redécoupage de différentes entités administratives.

Par voie de conséquences, les provinces ont été réduites de 18 à 5, les communes de 119 à 42 alors que les zones ont été augmentées et passées de 399 à 451. D'un côté, les commissariats communaux coïncidant avec les communes, les commissariats provinciaux avec les provinces, il s'en suit que les commissariats régionaux qui regroupaient plusieurs provinces doivent disparaître. D'un autre côté, les communes ayant été réduites, il se crée un éloignement entre le commissariat communal et le commissariat provincial. Par ailleurs, Monsieur Ndaruzaniye a expliqué que les commissariats communaux au sein desquels se trouvaient les services de police proches de la population dans le cadre de la police de proximité sont devenus distants par rapport aux commissariats provinciaux qui les encadrent. C'est ainsi que le présent projet orga-

nique supprime les commissariats régionaux en plus des commissariats communaux de police mais, multiplie les groupements mobiles d'interventions rapides.

Par rapport à ce groupement mobile d'intervention rapide(GMIR), le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi le Très Honorable Daniel Gélase Ndabirabe soutient l'idée de supprimer la police de district et multiplier les groupements mobiles d'interventions rapides. Monsieur Ndaruzaniye a expliqué que le fait de maintenir des groupements mobiles d'interventions rapides au niveau du commissariat central chargé des unités spécialisées(article 26 du projet de loi organique) prêterait

confusion avec les groupements mobiles d'interventions rapides prévus au niveau de la structure déconcentrée. Il a proposé aussi que l'alinéa 2 de l'article 26 soit supprimé car l'article 72 du présent projet de loi organique dispose que «les groupements mobiles d'interventions rapide de police soit au nombre de dix-huit». Les groupements mobiles d'interventions rapides prévues au niveau de la structure Centrale n'ont plus raison d'être car l'esprit du projet de loi organique, ils sont confondus avec ceux prévus au niveau de la structure déconcentrée. Nous y reviendrons dans notre prochaine parution. (Le Renouveau)

Sénat burundais : Vers la coopération dans le domaine de l'énergie entre le Burundi et le Royaume du Maroc



Le mercredi 21 janvier 2026 ,au palais des congrès de Gitega, la chambre haute du Parlement s'est réunie, sous l'égide du Très Honorable Gervais Ndirakobuca, pour analyser le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de coopération dans le domaine de l'énergie entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement du Royaume du Maroc, signé à Rabat, le 12 mai 2025. Le Ministre des Ressources Minières, Énergétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Dr. Hasan Kibeya était l'envoyé du Gouvernement pour expliquer les motifs et éclaircir les sénateurs sur leurs inquiétudes à propos de ce projet de loi.

Au cours de son exposé des motifs, le Ministre Hassan Kibeya a fait savoir que l'accord de coopération dans le domaine de l'énergie entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement du Royaume du Maroc est animé par la volonté de ces deux pays d'accroître un partenariat stratégique basé sur le respect mutuel, la solidarité et le développement partagé entre les deux parties. Il a fait savoir que ces deux pays bénéficieront des échanges d'expériences, des appuis mutuels dans l'élaboration des stratégies des projets dans les domaines clés de l'énergie. Selon lui, cet accord s'inscrit dans la perspective d'atteindre les objectifs de la Vision du Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060. Etant donné que le Maroc est développé en énergie solaire et éolienne avec une bonne expérience en hydroélectrique et une solide structuration du secteur électrique, cet accord vient à point nommé vu les coupures et les délestages de l'électricité qu'on observe dans notre pays.

A la suite de l'exposé des motifs, les sénateurs ont soulevé leurs inquiétudes auxquelles le Ministre Kibeya a apporté des éclaircissements satisfaisants. Après avoir été bien éclairés sur les inquiétudes, les sénateurs ont analysé en fond et en forme le présent projet de loi avant de l'adopter à l'unanimité. (Le Renouveau)

Le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement S.E Edouard BIZIMANA a reçu en audience une délégation Népalaise

Le mardi 20 janvier 2026, Son Excellence Edouard BIZIMANA, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a accueilli une délégation

népalaise dirigée par Madame Nardos Bekele-Thomas, Directrice Générale de l'Agence de Développement de l'Union Africaine-NEPAD (l'AUDA-NEPAD). Les deux autorités ont échangé sur le renforcement du partenariat



nariat et des relations entre la République du Burundi et l'Agence de Développement AUDA-NEPAD, tout en soulignant que cette visite représente une opportunité stratégique pour favoriser un échange constructif.

Madame Nardos Bekele-Thomas a rappelé que cette démarche vise non seulement à explorer les modalités d'ouverture du bureau Footprints de l'AUDA-NEPAD, mais aussi à mettre en place des mécanismes de coopération institutionnelle bénéfiques entre le Burundi et cette organisation.

En effet, les deux personnalités ont convergé sur

l'importance croissante des relations de coopération entre le Burundi et les instances africaines de développement en soulignant que les enjeux de développement durable et d'intégration régionale sont plus que jamais au cœur des préoccupations.

Ils ont également discuté la question liée à la présidence de l'Union Africaine par le Burundi en février 2026. Madame Nardos Bekele-Thomas, Directrice Générale de l'Agence de Développement de l'Union Africaine-NEPAD a rassuré que son institution va apporter son soutien technique au Burundi au cours de cette présidence. (MAEIRCD)

Ouverture de la Réunion Consultative sur l'élaboration de la Stratégie de la Communauté de l'Afrique de l'Est en matière d'Intelligence Artificielle



Le jeudi 22 janvier 2026, le Secrétaire Permanent en charge des Affaires de La Communauté de l'Afrique de l'Est au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Séverin Mbarubukeye a procédé à l'ouverture de la Réunion Consultative sur l'élaboration de la Stratégie de

la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), en matière d'Intelligence Artificielle, qui s'est tenue à l'Hôtel Roca Golf, à Bujumbura. Ladite réunion était organisée par le Secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est, par l'intermédiaire de la Commission des Sciences et des Technologies de l'Afrique de l'Est. L'objectif de la réunion était l'élaboration conjointe de la Stratégie régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Dans son discours, le Secrétaire Permanent Monsieur Séverin Mbarubukeye a salué l'organisation de la réunion, et remercie tous les délégués qui ont répondu favorablement à cette invitation tout en souhaitant la bienvenue, en particulier les invités de la Commission des sciences et des technologies de la Communauté d'Afrique de l'Est, et un agréable séjour en République du Burundi.

Monsieur Séverin Mbarubukeye a informé que le cinquième Sommet extraordinaire des Chefs d'État de la CAE, tenu le 18 juin 2007 a établi la Commission Est-Africaine des Sciences et des Technologies (EASTECO) en tant qu'institution de la CAE et que la Communauté a pour mandat de coordonner et de promouvoir la science, la technologie et l'innovation parmi les États partenaires. Il a indiqué que le Gouvernement du Burundi est disposé à soutenir tous les projets et programmes y relatifs et à veiller à leur mise en œuvre effective.

L'élaboration de la stratégie en matière d'intelligence artificielle servira d'instrument déclencheur pour opérationnaliser l'innovation et les technologies émergentes afin de promouvoir l'agriculture, la santé, l'éducation,

l'environnement, la finance et les services publics. Elle sera élaborée conformément à la Stratégie continentale de l'Union Africaine en matière d'intelligence artificielle, aux normes éthiques internationales, à la Vision 2050 de la CAE et à la Politique est-africaine en matière de science, de technologie et d'innovation.

La stratégie aidera également les Etats partenaires à gérer les risques liés aux biais algorithmiques, à la surveillance abusive et aux inégalités numériques, tout en améliorant la prestation des services publics, en facilitant le commerce électronique régional et national et en développant des plateformes gouvernementales intelligentes.

Le Secrétaire Permanent Monsieur Séverin Mbarubukeye a conclu en invitant les participants à formuler des observations pertinentes, des commentaires constructifs et des contributions significatives à l'élaboration de la Stratégie de la CAE en matière d'IA, en s'appuyant sur leurs expériences et domaines d'expertise variés. Il a exprimé que la réunion sera l'occasion d'échanges fructueux et contribuera de manière significative à la réalisation des objectifs fixés. (MAEIRCD)

Clôture de la Réunion Consultative nationale sur l'élaboration de la Stratégie de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), en matière d'Intelligence Artificielle(IA)



Le vendredi 23 janvier 2026, était le 2^{ème} jour de la Réunion Consultative nationale sur l'élaboration de la Stratégie de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), en matière d'Intelligence Artificielle(IA), qui se tenait du 22 au 23 janvier 2026, à l'Hôtel Roca Golf, à Bujumbura. Précédemment, les participants ont été informés du processus d'élaboration des stratégies, politiques et cadres, depuis les consultations nationales jusqu'à leur approbation par le Conseil des ministres.

Lors du 2^{ème} jour, à partir des travaux en groupes, après des différentes présentations, les participants ont

L e vendredi 23 janvier 2026, était le 2^{ème} jour de la Réunion Consultative nationale sur l'élaboration de la Stratégie de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), en matière d'Intelligence Artificielle(IA).

félicité la Communauté de l'Est d'Afrique (CAE) et la Commission des Sciences et Technologies de l'Afrique de l'Est (EASTECO) pour avoir organisé cette consultation et réaffirmé leur engagement à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) en matière d'Intelligence Artificielle(IA).

Les participants ont encouragé un alignement plus clair entre les initiatives nationales et l'agenda régional afin d'éviter la fragmentation. Parmi les recommandations données, la mise en place d'un mécanisme clair de gouvernance et de coordination régionale de l'Intelligence Artificielle, ainsi que l'harmonisation réglementaire tout en respectant les contextes nationaux ont été données.



Dans son discours de clôture, Professeur Tatien Mashaarabu a remercié tous les participants pour leur participation active et leurs précieuses contributions. Il a rappelé que, par l'intermédiaire

du consultant, la Commission des Sciences et Technologies de l'Afrique de l'Est (EASTECO) s'engage à intégrer toutes les contributions convenues issues des consultations des États partenaires de la CAE et à poursuivre les prochaines étapes, notamment un atelier de validation régional.

Le Secrétaire Permanent en charge des Affaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Severin Mbarubukeye a exprimé sa gratitude à chacun des participants pour leurs précieuses contributions et leurs réflexions pertinentes lors de cet atelier de deux jours. Les différentes interventions ont été éclairantes et feront sans aucun doute l'avenir de l'Intelligence Artificielle dans la région de la CAE. Il a exprimé l'espoir que les contributions recueillies seront combinées à celles des autres États partenaires de la CAE et prises en compte par le consultant lors

de la finalisation de la stratégie de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) en matière de l'Intelligence Artificielle. Il a souhaité que la Commission des sciences et des technologies de l'Afrique de l'Est (EASTECO) et l'agence de coopération internationale allemande au développement (GIZ) continueront de collaborer avec toutes les parties prenantes tout au long de ce processus, chacun à un rôle à jouer dans la mise en œuvre de la stratégie en matière d'IA. Il a interpellé de travailler ensemble pour faire de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) un chef de file en Intelligence Artificielle (IA).

Le Secrétaire Permanent Monsieur Séverin Mbarubukeye a fait savoir que la République du Burundi réaffirme son engagement à œuvrer pour le succès et la mise en œuvre des projets et programmes d'EASTECO au bénéfice de tous les citoyens de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). (MAEIRCD)

Lancement des travaux du projet E-KORI : un nouveau programme de paiement en ligne des impôts et taxes



L'Office Burundais des Recettes (OBR) a lancé à Bujumbura le lundi 19 janvier 2026, les travaux d'un nouveau programme intégré dénommé "E-KORI", dédié à la déclaration et au paiement en ligne des impôts et taxes.

Le Commissaire Général de l'Office Burundais des Recettes Monsieur Emmanuel Mbonihankuye, a fait savoir qu'avec ce nouveau système de paiement en ligne baptisé "E-KORI", l'OBR franchit une étape importante dans la digitalisation de ses opérations. Selon lui, ce système permettra une meilleure gestion et un suivi en temps réel des recettes de l'État, une réduction significative des interventions manuelles, sources d'erreurs et de lenteurs, ainsi qu'une amélioration notable de la qualité des services offerts aux contribuables.

Le Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique Monsieur Alain Ndiakumana, qui a procédé au lancement officiel des travaux de ce nouveau système, a indiqué que "E-KORI" ouvre une nouvelle manière de servir les citoyens et les entreprises. Il a également souligné que le Burundi a fait le choix clair d'évoluer vers un État moderne, efficace et transparent, conformément à la Vision nationale : Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

Selon le Ministre, ce nouveau système repose sur une conviction simple : un pays qui se développe durablement est un pays capable de mobiliser ses propres ressources, de les gérer avec rigueur et de les mettre au service du bien-être de sa population. Il a rappelé que pendant longtemps, le paiement des impôts ou l'accomplissement des démarches fiscales a été perçu comme des procédures complexes, coûteuses en temps et en énergie. Avec "E-KORI", l'objectif est de changer cette perception.

Désormais, le contribuable pourra déclarer et payer ses impôts à distance, suivre ses opérations en ligne, gagner du temps, éviter les files d'attente et bénéficier d'un service public plus rapide, plus clair et plus flexible. Le Ministre a ajouté que lorsque le système est simple, transparent et sécurisé, chacun comprend

mieux ses obligations fiscales et accepte plus facilement d'y contribuer.

Pour l'État, "E-KORI" constitue également un outil stratégique, car il permettra d'améliorer la traçabilité des recettes et de réduire les risques d'erreurs et de fautes.

Le Ministre a remercié la Banque mondiale pour son

appui technique et financier, et a salué les équipes qui ont travaillé sans relâche pour atteindre cette étape importante.

En marge de ce lancement, le Ministre a effectué une visite dans différents services de l'Office Burundais des Recettes. (RTNB)

Très prochainement, la décentralisation effective de l'institution judiciaire



La faisabilité de rapprocher la justice aux justiciables a été l'objet d'une séance des échanges, organisée par le Ministère de la

Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre à l'adresse des hauts-cadres et cadres du même ministère, des représentants du cabinet de la primature ainsi que des responsables de l'administration provinciale et communale.

Motivant les mobiles ayant conduit à la tenue de ces assises, le Ministre ayant la justice dans ses attributions, Monsieur Arthémon Katihabwa a indiqué que le rapprochement de la justice aux justiciables vise l'implantation de nouvelles institutions judiciaires dans les communes et les zones, en vue de s'aligner dans la nouvelle dynamique de la décentralisation initiée par le gouvernement burundais. Cela va contribuer à réduire les longs trajets que les justiciables devaient effectuer à la recherche de la justice dans les juridictions supérieures. Il a ajouté que ce rapprochement vise également à rendre justice aux justiciables en temps réel, plus efficacement qu'auparavant a argumenté le Ministre avant d'ajouter que cette nouvelle approche va impulser la confiance de la population à l'institution de la justice.

Le Ministre a rassuré que cette confiance renforcera davantage le tissu social burundais. Il a indiqué que



cette réforme nécessitera de nouvelles infrastructures et leurs équipements, d'un personnel compétent et d'un suivi pour rendre effective la décentralisation.

Le Ministre Katihabwa a clôturé son propos par un appel à tout un chacun à faire un don de soi pour que la décentralisation judiciaire soit couronnée de succès. Quant au personnel du Ministère en charge de la Justice, il a demandé de changer de mentalité afin de servir loyalement les justiciables. « Le respect du règlement du travail, notamment l'assiduité, la ponctualité et la régularité au travail, doit être votre ligne de conduite », a-t-il demandé ? Au chapitre des échanges, les participants à la réunion ont émis des avis et considérations visant la réussite de la décentralisation judiciaire.

Le Ministre a clôturé la séance par la remise des GPS, instruments qui serviront aux juges des tribunaux de résidence dans l'exécution des jugements en matière de délimitation foncière. (ABP)

Le projet CANALLS, un appui à l'utilisation des fertilisants issus de l'urine humain

Le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Monsieur Emmanuel Niyungeko a procédé, le mardi 20 janvier 2026, à l'ouverture de la 6^{ème} réunion du projet CANALLS organisé par l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), en partenariat avec l'Institut international d'agriculture tropicale, la Confédé-

ration des associations des producteurs agricoles pour le développement et Naturland. Cette réunion a été organisée à l'intention des parties prenantes des laboratoires vivants d'agro-écologie dans le but d'évaluer l'état d'avancement des activités de ce projet CANALLS œuvrant dans les quatre pays partenaires dont le Burundi, le Rwanda, la République Démocratique du Congo et le



Cameroun.

Dans son discours, Monsieur Niyungeko a rappelé que le projet CANALLS est élaboré par les chercheurs des institutions internationales, avec l'objectif d'impulser des transitions agro-écologiques dans les zones tropicales humides d'Afrique centrale et orientale. Il a signalé que le concept du laboratoire vivant bénéficie d'un intérêt et d'un soutien croissant de la part de nombreux gouvernements et organismes internationaux.

A cette occasion, il a expliqué que les laboratoires vivants servent de terrain d'expérimentation pour des pratiques, et des solutions agro-écologiques innovantes visant à améliorer la fertilité des sols, les rendements agricoles, la biodiversité et la durabilité globale des systèmes agricoles. Selon lui, le développement des systèmes alimentaires qui promeuvent une vie digne pour toutes et tous devient dès lors un enjeu majeur. C'est pour cette raison que ce projet s'engage, en collaborations avec ses partenaires, pour susciter une conscience citoyenne sur les pratiques agro-écologiques visant l'amélioration de la fertilité des sols et l'augmentation de la production, ainsi qu'à plaider pour la prise des mesures visant à accorder une place importante aux intrants

agro-écologiques dans l'agriculture burundaise.

Le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Emmanuel Niyungeko a indiqué que l'utilisation des fertilisants issus de l'urine humaine constitue une pratique innovante qui permet aux agriculteurs d'améliorer les rendements agricoles, tout en préservant la fertilité des sols.



Le Directeur de la recherche au sein de l'ISABU Madame Micheline Inamahoro a expliqué que cet engrangement naturel favorise un bon développement des cultures sans appauvrir le sol ni endommager les plantes. Elle a ajouté que grâce à ce projet, les agriculteurs burundais seront en mesure de produire de manière durable, de protéger l'environnement et d'augmenter la productivité de leurs cultures, sans nuire aux sols ni aux plantes.

Le projet CANALLS contribue ainsi à promouvoir une transition agro-écologique respectueuse de l'environnement et bénéfique aux communautés agricoles. Selon elle, au Burundi et en République Démocratique du Congo, cette pratique agro-écologique est mise en œuvre sur la culture du maïs et sur celle du café, tandis qu'au Rwanda, elle est mise sur le manioc. Au Cameroun, cette pratique agro-écologique est développée autour de la culture du cacao. (ABP)

Remise officielle des certificats aux lauréats de la 3^{ème} cohorte de formation en chirurgie de district



Le délégué du Ministre de la Santé Publique Monsieur Oscar Ntihabose a procédé le mercredi 21 janvier 2026, à l'ouverture des activités de la cérémonie de remise officielle des certificats aux lauréats de la 3^{ème} cohorte de formation sur la chirurgie de district.

Le délégué du Ministre de la Santé Publique Monsieur Oscar Ntihabose a procédé le mercredi

Dans son allocution, Dr Oscar Ntihabose a fait savoir que la chirurgie de district constitue aujourd'hui un levier stratégique de renforcement du système de santé. Il a signalé que pour cette édition, les bénéficiaires sont au nombre de quarante-huit (48) professionnels de santé, dix-huit (18) médecins généralistes, quinze (15) techniciens anesthésistes et quinze (15) infirmiers de bloc opératoire, pour avoir suivi avec rigueur cette formation spécialisée.

A cette occasion, il a interpellé les récipiendaires à être des modèles au sein de leurs établissements respectifs.

tifs. Il a également salué leur discipline, endurance et leur engagement tout au long de ce processus exigeant qui combine les connaissances théoriques, pratiques encadrées et l'immersion sur le terrain. Il les a rappelés qu'ils sont, désormais, devenus des acteurs clés de la réduction de la mortalité évitable, de l'amélioration de la qualité des soins chirurgicaux et de renforcement de la confiance des populations envers les hôpitaux de district.

Dr Oscar Ntihabose a invité la population burundaise à fréquenter avec confiance les structures de soins de proximité, aujourd'hui renforcées en ressources humaines compétences et qualifiées. Il a ajouté que le Gouvernement continuera d'investir dans les infrastructures, les équipements et la formation continue afin que les soins essentiels soient disponibles là où vivent les

citoyens.

Lors des témoignages, Dr Séraphin Habonimana, l'un des bénéficiaires de cette formation, a indiqué que cette formation en chirurgie de district a été une expérience déterminante dans sa carrière médicale. Elle lui a permis d'acquérir des compétences pratiques essentielles pour prendre en charge efficacement les urgences chirurgicales au niveau des hôpitaux de district. Il a affirmé que grâce à cette formation, il est capable d'intervenir rapidement, de réduire les références inutiles et d'améliorer la qualité des soins offerts aux patients, en particulier dans les zones rurales. Selon lui, cette initiative renforce ses capacités professionnelles tout en rapprochant les services chirurgicaux des populations les plus nécessiteuses. (ABP)

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: [@MAEBurundi](https://twitter.com/MAEBurundi)